

**CHRONIQUE D'UN NOTAIRE  
DU BROC**

**1543-1572**

**Sylvie DE GALLEANI**

Les textes proposés ici ont été rédigés par François Arnulphy et son fils Alzéar, tous deux notaires du Broc. Les notes de François Arnulphy s'échelonnent de 1543 à sa mort en 1567, alors que son fils, chroniqueur moins prolixe, ne rédige ensuite que de brèves notices qui d'ailleurs cessent après 1572<sup>1</sup>. Elles figurent sur la première page des protocoles où les notaires, au jour le jour, consignent les actes pour lesquels ils sont requis. Rédigées en français ou parfois, mais le cas est rare, en latin, ces notes permettent au notaire de relever les événements marquants de l'année, elles forment un memento qu'il rédige pour son propre usage, afin de soutenir sa mémoire. Presque tous les protocoles des Arnulphy sont parvenus aux Archives départementales ; malheureusement les premières pages, les plus fragiles malgré la couverture de parchemin, ont parfois disparu et certaines sont abîmées, ce qui explique les manques de cette série qui aurait pu être exceptionnelle.

Malgré ces lacunes, les notes de François Arnulphy sont d'un grand intérêt car elles concernent une période extraordinairement troublée de l'histoire de France, et un lieu frontière où tous ces conflits militaires ou religieux se sont concrètement exprimés. En effet, de la fin du règne de François Ier, au massacre de la Saint-Barthélémy, les événements dramatiques et les guerres se succèdent. La situation déjà complexe au plan national, prend au plan local une acuité particulière, due à la proximité du Comté de Nice et à l'adhésion de son souverain à la cause de Charles Quint.

En 1547 François Ier laisse à son fils Henri II bien des problèmes à résoudre. Le royaume est certes prospère malgré les guerres, l'autorité royale raffermie et les arts protégés mais en même temps un nouveau courant de pensée se diffuse dans le pays, réclamant une rénovation religieuse. A cet égard François Ier d'abord assez tolérant, a adopté après l'affaire des Placards (1534), une attitude plus répressive à l'égard des réformés ; mais l'essentiel pour lui est à l'extérieur du royaume, dans la lutte qu'il mène contre Charles Quint, détenteur d'un extraordinaire héritage : les états autrichiens, les anciens états bourguignons, la Castille, l'Aragon, la Sardaigne, la Sicile et Naples. Après des fortunes diverses et des alliances surprenantes (avec les princes luthériens allemands et les Turcs), François Ier signe à Crépy en Laonnais (1544) un traité de paix où il renonce à ses visées sur Naples et le Milanais alors que Charles Quint cesse de revendiquer la Bourgogne. C'est donc sur une paix précaire que s'ouvre sa succession. Le règne d'Henri II est marqué par le souci de réprimer la montée du protestantisme à l'intérieur du royaume, et la poursuite à l'extérieur de la lutte contre Charles Quint et ses successeurs. Lorsque le traité de Cateau-Cambrésis met fin aux guerres que la France et l'Espagne se mènent inlassablement, les troubles religieux prennent le relais sans offrir aux populations le moindre répit, dans un assombrissement général du climat intérieur. En juillet 1559 la couronne revient à François II, époux de Marie Stuart. A son avènement le mariage de Philippe II d'Espagne et d'Elisabeth, fille de Henry II, semble sceller durablement la paix à l'extérieur, mais la montée des tensions religieuses fait déjà craindre une guerre civile. A la mort de François II en décembre 1560, l'apaisement n'a pu être trouvé ; Charles IX lui succède mais sa mère Catherine de Médicis gouverne pour lui. Elle tente en vain, par la réunion des Etats Généraux à Orléans, le colloque de Poissy et un nouvel édit de tolérance en janvier 1562, d'apaiser huguenots et catholiques. Le massacre de Wassy en 1562 ruine ses efforts et marque le début des guerres de religion.

En simple particulier François Arnulphy a donc noté pour lui les événements qui le frappent ou l'inquiètent ; il ne paraît pas être un acteur important de la vie politique ou

---

<sup>1</sup> Les protocoles de François et Alzéar Arnulphy ne représentent qu'une partie d'un fonds de notaires en cours d'inventaire aux Archives départementales. Ce fonds, qui fera l'objet d'une présentation générale à la fin de son classement, se compose des protocoles rédigés par les notaires successifs du Broc de 1483 à 1827, parmi lesquels on relève des véritables dynasties (les Arnulphy, Nicollas, Lions, Esclache...).

administrative de son village mais il appartient à l'élite lettrée de sa communauté et sa familiarité avec l'écrit confère à ses notes une précision et une concision remarquables.

C'est un témoin bien informé des événements nationaux ou locaux, qu'ils concernent la France ou le Comté de Nice. Il mentionne pratiquement sans erreur les souverains qui se succèdent, français ou étrangers, les différents papes, les alliances matrimoniales royales... Il est difficile d'apprécier le temps que mettent ces informations à lui parvenir, s'il se contente du « crye publique », ou s'il complète son information par la lecture des écrits qui circulent... toutefois c'est sans erreur qu'il relate, par exemple, la mort de Henri II ou le bref passage de Marcel II sur le siège de Saint-Pierre.

Les événements militaires sont omniprésents dans ses notices, à la mesure des angoisses qu'ils font naître dans la population. Plus précis lorsque les faits se déroulent à proximité (l'attaque de Nice par les Turcs en 1543 par exemple), François Arnulphy a connaissance de batailles plus lointaines, à Saint Quentin, Boulogne, Calais, en Italie. Ses remarques sur les forces engagées, le nombre de galères, « l'arthellerie »... sont autant de confirmations des efforts de réorganisation militaire et des progrès de l'armement caractérisant ce siècle, et bien connus par ailleurs.

Durant les trente années où François Arnulphy annote ses protocoles, la montée des périls religieux s'amorce, pour culminer avec la mention du massacre de la Saint-Barthélémy. Entre temps les différents efforts de pacification sont connus du notaire qui, s'il ne paraît jamais séduit par les idées protestantes, donne rarement à ses notices un ton polémique.

Enfin d'autres thèmes ressortent de ces notes : la relation des phénomènes climatologiques exceptionnels et leurs conséquences, la relation des tremblements de terre qui secouent la région en particulier en 1564 et qui font mesurer la vulnérabilité des hommes.

Pour finir, quelques notices mentionnent des événements privés de la famille Arnulphy naissances, baptêmes, décès, permettant d'entrevoir l'étendue de ses liens familiaux, les alliances matrimoniales, les professions ...

Malgré des incertitudes dans la transcription<sup>1</sup> de certains noms de lieux et de personnes et le caractère lacunaire de certaines notes, il a paru intéressant de publier ces sources dont l'intérêt tient autant au caractère inédit qu'à la rareté des témoignages directs dans cette période.

---

<sup>1</sup> Toutes les notices ont été revues avec l'aide de Mme Marie-Laure Robinson, conservateur des Archives départementales.

**1543**  
**(03E 100/014)**

1543 et le dymenge 17 jour de jung de matin, quatre galleres du roy notre seigneur sont estées prizes au port d'Antiboul<sup>1</sup> par 40 galleres dez enemys espanolz à guet apansé.<sup>2</sup>

Ledict an et le jour dy 5 de julhet, est arrivée l'armée du turc en cest pais pour venir faire service au roy.

Le dymenge apres mydi, ladicte armée est venue pour assiger Nyce avec l'armée du roy.

[...] dy 22 d'aoust Nyce c'est rendue. [texte situé au verso de la couverture ].

[Sur la première page]

1543 et le dymenge de matin 17 jour jung, quatre galleres du roy notre seigneur sont estées prizes au port d'Antiboul par 40 galleres dez enemys espanolz à guet apans.

L'an susdict et le 5 de julhet, est venue l'armée du turc en cestuy pays de Prouvence conduite par Barberosse pour venir faire service au roy.

Le dimenge 5 jour d'aoust apres mydy, ladicte armée est venue assieger la ville de Nyce dont avec le camp par terre que le roy y a mande avecques grandz et plusieurs cannos d'artelharie.<sup>3</sup>

Ladicte ville c'est rendue le 22 d'aoust et le 7 jour de septembre a esté delayssée par les François à cause d'ung faulx secours que se disoit venir de la rivière de Gênes<sup>4</sup>, out au sortir brulerent beaucoup de la ville<sup>5</sup>.

Ledict an et le 13<sup>6</sup> de septembre la nuye, les Nissartz sont venus bouter le feu au présent lieu du Broc, dont y ont bruslé à sol [...] 22 maisons et avoient bouté ledict feu en 53 maysons qu'elles furent deffendeues par les gens de la ville.

**1544**  
**(03E 100/015)**

Au commensament de ceste année 15[44] est nascu le filz de monseigneur le dalphin dont par tout son pays a esté faict grand feu de joye.

A 25 de may 1544 Raymplas<sup>7</sup> a esté recouvré par les Francoys quel estoit pris par les Espanolz, là on cest faic[t] gros murtre et brulamentz.

---

<sup>1</sup> Antibes

<sup>2</sup> L'épisode est ainsi relaté par L. Durante, « Histoire de Nice depuis sa fondation jusqu'à 1792, Turin, 1823. « .... Le capitaine Magdalon, parti de Hières avec quatre galères, arriva sur la plage de Nice, dans la nuit du samedi 16 juin 1543 et débarqua son monde sans rencontrer aucun obstacle.....; parvenu aux pieds du rempart il est accueilli par une fusillade à bout portant, qui tue nombre de ses soldats et met le reste en fuite ; les Français se hâtent de regagner les galères et cherchent à s'éloigner à force de rames. Tout à coup l'escadre d'Andréa Doria paraît pour leur barrer le chemin .... l'intrépide Magdalon engage le combat [mais] est forcé de se rendre prisonnier avec sa galère ; les trois autres, poursuivies jusqu'à l'entrée du port d'Antibes, tombent également au pouvoir de l'amiral Génois. »

<sup>3</sup> Dans son « Précis historique de Nice depuis sa fondation jusqu'en 1860, Nice, 1867 », J.B. Toselli mentionne que sur terre, Barberousse occupait les hauteurs du Mont Boron et du Mont Gros et y avait installé, ainsi qu'à Cimiez, trois batteries dont chacune « avait 25 canons qui lançaient des boulets de 109 livres ».

<sup>4</sup> Le bruit avait couru que le duc de Savoie se portait au secours de Nice.

<sup>5</sup> D'après J. B Toselli, citant Jean Badat, Barberousse aurait fait 2500 prisonniers qu'il embarqua sur ses galères

<sup>6</sup> Le 12, le duc de Savoie fait son entrée à Nice

<sup>7</sup> Rimplas

Le jous dy 29 de may, Pierre Jullien de Vence cappitaine de la Roquete pour le roy a rendu le chasteau es Espanolz et Nissartz.

Le samedy 27 de septembre les gallères de l'empereur sont venues assalhir Antiboul là où y firent grandz brullamentz de maysons et firent leurs efforts [gazay..her] le fort, ains le cappitaine Hugueton Grimault<sup>1</sup> que estoit céans avec sa bande, les repolssa tellement que luy a esté victurieux et cependant les lettres de paix faicte entre le roy et l'empereur sont illec arrivées que /\* a esté /\* l'occasion chacun s'en retirer et d[é]laysser]la ville.

L'an que dessus 1544 et lendemain du jour de pasques 14 d'avril, sont estés dévalizés les Espanoiges à Cérizolle<sup>2</sup> en Piedmont par les Francoys out y a esté mort de bons cappitaines de France et le seigneur dez Crox<sup>3</sup>.

### 1548 (03E 100/019)

En cestuy an 1548 et le luns dy [...] avril a esté acomencée la fortalece d'Antiboul par mandement du roy Enry notre seigneur, premier de son nom<sup>4</sup> et le seigneur Gaessan a esté depputé cappitaine dycelle.

Ledict an 1548 et le 28 de julhet est passé par cestes mers l'archeduc de Ongrie avec une armée de gallères que estoient 41 de nombre et 5 nefz pour s'en aller en Espagne quérir le filz de l'empereur.

Le 10 aoust 1548 le roy c'est attorné à Thurin pour aller visiter les fortaleces de Piedmont<sup>5</sup>.

Au return de Piedmont du roy que a esté au commensament de septembre, le pais du bordeloix [et de la Rochelle, (rayé dans le texte)]<sup>6</sup> se sont rebellés envers le roy nostre seigneur dont le roy y a mandé sa gens d'armarie, en sorte que dans peu de jours sont estés constraintz s'en rendre à la miséricorde dudict seigneur quel par arrest a esté faicte grosse, grande et merevlhuesse justice dez manans et habitans et de la ville par future mémoire.

---

<sup>1</sup> S'agit-il d'Hugolin Grimaldi, gouverneur de St Paul ?

<sup>2</sup> La bataille de Cérisoles, près de Turin fut suivie du traité de paix de Crepy ; François 1er renonçait à ses prétentions sur la ville et le comté de Nice

<sup>3</sup> d'Ascros ?

<sup>4</sup> Il s'agit d'Henry II

<sup>5</sup> Henry II, sollicité par le pape Paul III, avait entrepris un voyage en Piémont afin de rencontrer les princes italiens. En effet, le pape qui jusqu'alors avait joué un rôle pacificateur dans le conflit entre la France et Charles-Quint était devenu, après l'assassinat de Pier-Luigi Farnèse, son fils, l'ennemi de Charles-Quint qu'il accusait de complicité dans ce meurtre.

<sup>6</sup> Sous François 1er les provinces de Saintonge et de Guyenne avaient déjà résisté à l'augmentation de la gabelle, la même résistance devait se reproduire au début du règne d'Henri II.

**1549**  
**(03E 100/020)**

En le present an 1549 le roy Henry nostre seigneur a faict fere prohibition par tout son pais que negune personne de quel estat ou condition que soit n'aye appourter de jour ne de nuyct negunes armes prohibées peyne de confiscation de corps et de biens.

Ledict an 1549 et le mars dy 10 d'avril et les deux jours après a faict gran[des] neiges et gelées que a esté la cause que a bruslé les vignes et aubres en plusieurs lieux.

Ledict an et le luns dy 19 de may à 9 hures a esté grand trablement de la terre de quel est tombé en plusieurs lieux dez maysons et dez chemynées.

Despuys l'autome jusques après les festes de Noël a esté grand secheresse en sorte que en plusieurs lieux les bledz ne sont poeux salhir.

Ledict an 1549 et à l'entrée du moy de novembre notre saint [père] le pape Pol<sup>1</sup> tiers est allé de vie à trespas.

**1550**  
**(03E 100/021)**  
**(FRAGMENTS DE TEXTE)**

En cestuy present an 1550 et du n[...] mars a esté crée notre saint père Jul tiers florentin<sup>2</sup>

Ledict an le roy Henry nostre seigneur a [...] Bolloiguhe<sup>3</sup> dez Anglois [...] le second [...] pasques 7 ème jour davril 1550

[Notes suivantes en latin, texte très lacunaire].

**1554**  
**(03E 100/024)**

Cestuy an 1554 et le 3 jour [de] Janvyer est mort le commandur de Nyce et de saint Germen du Broc appelle anthoine Dorezon et ensepvely à Biot.

Et le mecredy 14 de febvrier sur le tard est allé de vie a trespas maître Anthoine Arnolz notre oncle, officier pour ledit commandeur au présent lieu du Broc et lesdict an 1554.

---

<sup>1</sup> Paul III (Alexandre Farnèse, 1534-1549).

<sup>2</sup> Jules III (cardinal Del Monte, pape sous le nom de Jules III de 1550 à 1555)

<sup>3</sup> Boulogne. Par le traité d'Ardres (1546), Henri VIII avait promis de rendre Boulogne au bout de huit ans, moyennant 800.000 écus. Henri II racheta la ville pour 400.000 écus en 1550.

Le 9 de febvrier. Les gallères du roy sont allées en Corsegne pour secourir Saint Florens m[ais] a ce que elles ont trop retardé, ledict Saint Florens a esté rendu a faulte de vievres et à leur retour se sont perdues sept gallères par le mal temps, et a 7 de mars, les soldartz sont estes pourtés en deux neufs des Genoys et descendus à Antiboul desquels en sont mortz plusieurs en ter[...] de maladie<sup>1</sup>.

A la fin de mars le cappitaine Pierre Dastrousse a dévalissé les souldartz, que estoient alentour de Sene,<sup>2</sup> du duc de Florence.

Et au commansament davril les soldartz de Piedmont ont pris Villeneusve pres de Mont David et la Trinité.

En cestuy an et le Xe de juing a esté le pardon général concédé du pape Jul au présent lieu du Broc pour la austara [?]de la foy du pays d'Angletere et que Dieu notre seigneur vueilhe metre la paix entre les princes chrestiens.

Le tiers jour de julhet est passée l'armée du roy par cestes mers allant vers levant et a Portecle ont deschargé dez soldartz pour aller secourir Sene et là est mort le prier de Cappe, et du moys d'aoust hors de Sene a esté faict grande baterie entre les Francoys et l'Espanol out l'avant garde du roy fut dévalisée a faulte dez ytalians a cheval ne voulant combatre.

Dudict moys d'aoust a esté ossi grand baterie entre le camps du roy et le camp de l'empereur en Picardie [...] de Flandres qui d'une part et de l'autre y sont mortz environ 40 mile hommes sellon commune oppinion dez gens.<sup>3</sup>

Ledit an 1554 et du moys de [décembre]Francoys ont pris Y [...] en Piedmont.

## **1555 (03E 100/025)**

En cestuy an 1555 [...] les gens du roy ont pris Casal en Piedmont et les Espanolz estantz a Myllan voulant luy donner secours avec cinq cent chevaulx legiers et gens a pied, le seigneur de Brisse<sup>5</sup>, lieutenant du Roy, les a rebatuz et dévalisés.

A dix de mars est partie l'armée du roy de Antiboul pour aller renoveller la garnison de Corsegne.

Le mecrès dy 20 de mars le pape Jul est allé de vie a trespas et en sa place a esté elleu pape le cardinal Sainte Croix quel peu de jours a finit ses jours<sup>1</sup>. Et elleu autre pape le cardinal napoléitan de la case Caraffe<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Cette note ne mentionne qu'un des épisodes militaires qui conduisirent à la conquête de la Corse par l'action conjointe des galères du baron de La Garde et de la flotte turque.

<sup>2</sup> Sienna.

<sup>3</sup> En 1553 et 1554, les Français entreprirent deux campagnes militaires ayant Bruxelles pour objectif. La trêve de Vaucelles mit fin à ces combats pour un temps.

<sup>4</sup> Ivrée (?).

<sup>5</sup> Brissac.

Sene pour n'estre secoureu vieuvres c'est rendue au duc de Florence avec paches<sup>3</sup>.

Les genevoix sont venus [...] le siège a Portencle et de [...] l'ont pris out y est mort plusieurs soldartz dune part et [d'autres].

Le premier jour de julhet 155[5] c'est varé [?] en mer le gallion de Roddes à Nyce pour frère Pascal du Broc, facteur dycelluy deputé par la religion de saint Jehan de Jérusalem.<sup>4</sup>

Le mecrs dy 18 de julhet la domycelle genevoise fame du baron Bueilh est passée par la bastie du [seigneur de la ] Roque et ces soubgetz de b[...] la receptor avec deux enseignes le pouget au sortir du Var avec [...] pour la acompaigner jusques a la nef dudit baron [...].

Dudit moys de julhet est arrivée l'armée du grand seigneur pour le roy en Corsegne le 28 jour d'aoust s'en est retourné sans rien fère pour le roy.

Du moys de septembre a esté pris Vulpien en Piedmont par les Francoys et après ont pris le pont d'asthurie et [...] d'asault là où y sont mort plusieurs gens d'une part et de l'autre.

## 1558 (03E 100/027)

En l'an présent 1558 et le tiers de janvyer le Roy a recouvré et pris la ville de Calés<sup>5</sup> occupée par les Angloys despuys deux cent et dix a[ns] et le 22 dudit moys en a esté faict procession générale au présent lieu et feu de joye pour ladite prize.

Le 6 de febvrier a esté faict aul[tre] procession générale de la prize que le roy a faict de la ville de Guyenes<sup>6</sup>.

L'an que dessus la fortalece de Ville franche de Nyce a esté acommée à grande diligence et Saint Quentin en France pris par les Espaignolz<sup>7</sup>.

Le 8 de julhet le [feu, rayé] fouldre a démoly ung canton<sup>8</sup> du clochier de Grasse et mys par terre les prestres dedans la église et aux champs tué ung garson et ung tourbillon de vent arranché plusieurs aubres fouchaux aux terroirs d'Antiboul et de Biot

---

<sup>1</sup> Il s'agit du légat Cervini qui ne régna que 22 jours sous le nom de Marcel II.

<sup>2</sup> Jean-Pierre Caraffa, sous le nom de Paul IV lui succéda (1555-1559).

<sup>3</sup> Accords, pactes

<sup>4</sup> Notice au sens incertain ; J.B. Toselli indique que les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem avaient jusqu'en 1529, une certaine importance à Nice où leurs bâtiments mouillaient fréquemment. Gioffredo mentionne que les marins niçois voyant passer un gros navire disaient qu'il ressemblait à la « nave de Rodi ».

<sup>5</sup> Calais, reprise par le duc de Guise.

<sup>6</sup> La province de Guyenne (?)

<sup>7</sup> Le duc de Savoie Emmanuel-Philibert avait succédé à son père Charles III en 1553 ; à la tête des impériaux il battit le maréchal Anne de Montmorency à Saint Quentin ; à partir de 1558 il fortifia le littoral (forts de Saint Hospice, de Villefranche...)

<sup>8</sup> Angle



Le 10 de julhet a été faict feu de joye de la prize que le roy a faict de la ville de Théonville<sup>1</sup>, lieu limitrophe des Alamaignes et du Rene<sup>2</sup>.

Le 18 de julhet l'armée turque est arrivée au baux de Sainte Margarine pour venir servir le roy.

Le 20 de julhet à St Laurens c'est dressé un camp pour le roy, dez fougaignes et ban et reyre ban de Provence de six hou sept mil hommes desquelz monseigneur le conte de Tende gouverneur de cestuy pais estoit collonel et monseigneur de St Alban pres du boys,<sup>3</sup> maistre du camp.

Le 27 de julhet ladite armée tu[rque] a délougé et s'en est retournée sans fère faction au roy.

Le 29 de juhett ledit camp de St Laurens cest rompu et donné [...] aux fougaignes et aux gentils hommes du banz et reyre ban et les ban[...] sont venues louer qui a Antiboul qui a Caigne, St Pol, Saint Jehannet, et au présent lieu du Broc, le maistre de camp appelé Gaspard Pape seigneur de St Alban et sa compaignie et du cappitaine Trouchenin quelz ont demouré despuys le 3 d'aoust jusques au premier jour de septembre et ledit jour a été donné congé aux souldartz.

Du 17 de septembre l'empereur est allé de vie à trespas et en après la royne de Angle terre et aussi le roy d'ONGrie et la royne Marie tous en briefz de temps sont mortz.

## 1559 (03E 100/027)

En cestuy an 1559 a esté [...] clochier de notre église parochiale du présent lieu du Broc

L'an que dessus a XIIe de mars a été prize la nefz de Adam Centurion genovoys par le cappitaine Bache et menée à Marseilhe quelle prize a esté avalué à beau cop d'argent.

Le 20 de mars a esté faicte procession générale pour le [mot rayé] présent lieu du Broc pour vertu d'ung mandat du roy et prier Dieu pour la paix.

L'an que dessus 1559 et le 28 jour d'apvril a été publiée la paix perpétuelle<sup>4</sup> par crye publique au présent lieu du Broc entre le roy notre seigneur et le roy Phelipes roy d'Espaignes et Francoys d'Alphin et Marie Royne d'Escousse et Ysabeau Royne d'Angle[terre].

Le dymenge au sior dernier jour d'apvril a été faict feu de joye au présent lieu du Broc pour la paix.

L'an que dessus et le jour St Jehan Baptiste a été passé mariage entre le roy Phélices et la filhe du roy, dame Ysabelle<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Thionville, prise par Guise mais rendue à l'empereur Ferdinand au traité de Cateau-Cambrésis

<sup>2</sup> Rhin

<sup>3</sup> Saint-Auban-sur-l'Ouveze près de Buis-les-Baronnies (?)

<sup>4</sup> Traité de Cateau Cambrésis.

Et aussi le mariage du duc de Savoye et la seur du roy, dame Margarite.

Auxdits mariages le Roy Henry a voulu courir la lance dont y a esté blessé d'ung coup de lance à son oeilh dextre du quel coup est mort le 12<sup>2</sup> de julhet et son filz Francoys second de son nom encoroné<sup>3</sup>.

Le dymenge 23 de juillet messire Jehan Jardilhet prier de Carros a célébré sa première messe audit lieu de Carros.

Le 20 d'aoust le cappitaine Pierre Admirat c'est débouté du château de Gatières et rendu au seigneur de Gatières par vertu d'une comission du roy adressée au seigneur [...] troupes

Le pape Pol Ve est mort le 18 dudit moys d'aoust et créé autre pape<sup>4</sup>

Le vendres dy de matin XV de septembre est nascu Jehan Honorat filz [...] filhe peyronelle et baptisé et levé par Ferand de Cuebrys et messire Ho[norat] ..... de Cigalle.

Le dymenge 24 de septembre frère [...] a célébré sa première messe au Broc.

Le vendres dy 3 de novembre monseigneur le duc de Savoye est arrivée à Nyce et receu par les nissartz en grand joye.

**1561**  
**(03E 100/028)**

En cestuy présent an mil [cinq cent soixante] et le dymenge 29e jour de dé[cembre] par vertu d'unes lettres mandées par monseigneur le conte de Tende gouverneur et grand sénéchal de cestuy pais de Provence et adressées à monseigneur l'evesque de V[ence] et à son vicaire, a été notiffié la mort du Roy Francoys<sup>5</sup> notre seigneur dedans notre église parochiale du présent lieu du Broc, exhortant le peuple à fère procession et prier Dieu pour son ame fasent cesser les dances en signe de dueil.

L'an que dessus maître Anthoine Raymond notaire, notre beau frère, est allé de vie à trespas au lieu de Canes là ou fasoit son domycille le lunsdy 13 de janvyer 1561 et ensepueli à l'île St Honorat<sup>6</sup>.

L'an que dessus la vile de Cambray par feu du ciel a esté bruslée et aussi veu autres signes en l'air que est comme feu ardent veuz par cestuy [...].

Par lettres escriptes à Rome du 2 f[évrier] est arivée une femme que fait myracles garisent les aeulgues et dymoniacles et paralisisés et autres mal[ades].

---

<sup>1</sup> Elisabeth, fille aînée d'Henri II, âgée de 13 ans.

<sup>2</sup> 10 juillet en réalité.

<sup>3</sup> François II, âgé de 15 ans.

<sup>4</sup> Pie IV (1559-1565).

<sup>5</sup> François II mourut le 5 décembre 1560

<sup>6</sup> Les minutes de ce notaire sont conservées aux A. D. sous la cote 03E 074/022-029

Le 8 de mars le château de Gilete [a] esté abatu par autorité de monseigneur le [duc] de Savoye.

L'an que dessus et 4 jour d'apvril [a été ] faict le meustère de la passion de Jh[ésus] Christ à la cité de Vence et de la résurec[tion] le 7 jour dudit moys segond jour de Pasques.

Le 12 de may grand tempeste a [...] Villeneusve, Caigne, St Laurens jus[qu'au] barri vielh de Nyce

21 de jung est allé de vie à trespas Anne, femme de notre beau frère George de la vile de St Pol.

[Notes en latin très lacunaires, non retranscrites]

Regarde moy souspire et pleure  
Qui mort attens et ne scays le heure  
prie pour moy qui suys en cendre  
Pense que la te faut descendre  
Mors ultima [...]

En cestuy an 1561 et le premier jour d'aoust tous les prelatz du royalme de France sont estés appellés pour venir à la ville de Paris pour avoir conseilh et ordonner la manière de vievre et pourvoir (?) de sur le hérésie dez luthérians et huguesnaulx.<sup>1</sup>

**1562**  
**(03E 100/028)**

En cestuy an 1562<sup>2</sup> la église et le peuple sont estés fort fachés par la nouvelle religion des huguenaulx que sera ad eorum perditionem et navis sancti Petri fluctuabit sed non peribit in eternum.

En cestuy an 1562 et le 12 janvyer ma dame Margarite femme de monseigneur le duc de Savoye c'est acouchée d'ung beau filz dont partout son pais en a esté faict grand feu de joye<sup>3</sup>.

Le 13 de febvrier Jehannette Bartillonne, femme de feu messire Honorat Curate de St Pol seur de notre fame est allée de vie à trespas.

Le sabmedi 14 de fevrier 1562 de nuyct a esté mys le feu à la maison neusve du seigneur comandeur de St Germen avec pouldre dont la muralhe au derier et les crottes<sup>4</sup> sont tombées jusque à la teulisse<sup>5</sup> et ce a esté faict volontariement.

---

<sup>1</sup> Le colloque de Poissy s'ouvrit le 9 septembre 1561. Il réunissait les princes de sang, les cardinaux, les prélats, les ministres protestants et les docteurs de la Sorbonne. Il ne permit pas d'apaiser les tensions religieuses.

<sup>2</sup> Le massacre de Wassy eut lieu le 1er mars, son retentissement fut immense et ouvrit l'ère des guerres de religion.

<sup>3</sup> Charles-Emmanuel

<sup>4</sup> Constructions voûtées.

<sup>5</sup> Toiture.

Le dymenge de matin 22 de febvrier est nascu Denys filz de notre filhe peyronelle et levé es fons de baptesme par messire Donys C[...]brun de Boyon et du seigneur de Carros et sa mère [...].

La lune de febvrier a esté fort pluyeuse et domegeable au pays pour ruynes tounoyres et gresle.

Le Joves dy 5 de mars a esté acomensée la chapelle de St Germen par le seigneur commandeur.

Le vendres dy 6 de mars la ville de Barjoulx <sup>1</sup> a esté saquegée et destruite par les huguenaulx et la église de St Marcel dévalisée et plusieurs hommes dudit lieu mortz et pendus pour avoir [accepté (mot rayé dans le texte)], receu monseigneur de Flassantz dans la ville<sup>2</sup>.

Le 14 de may les huguenaulx sont venus au torn la ville de Pertuys pour la saisir mays le seigneur de Somme Ryve<sup>3</sup> y a mandé 400 hommes de guerre de la ville de Marseille quelz les ont fort bien rebatus.

Le 28 de may le cappitaine Masin de Grasse a assemblé ung camp par devant le château de Moans et le dernier jour dudit moys le seigneur et souldartz que estoient ded[ans] se son rendus et mys es prizons et despoilhés et chacun mys à la main du [dict] Aurange a été saquegée par les pap[...] et tué les gens de la ville gr[ands et] petis<sup>4</sup> Le [...] de julhet le château de Demandolz a esté bruslé et le seigneur aussi commandeur de Canabières et les dames tués tous pour estre huguenaulx.

Le 12 d'aoust le banc et reyre banc et deux hommes par feu sont estés comandés pour le seigneur de Somme ryve lieutenant du Roy en cestuy [pais] pour aller au camp de la ville de Cisteron quel tiennent les huguenaulx.

Le sabmedy cinquième de septembre 1562 ledit camp est intré d'assault dedans Cisteron et les soldartz murtry beau coup de gens et saquegé la ville et le seigneur de Montagu demouré cappitaine de la ville avec sept enseignes.

Ledit camp s'en est allé devers Saint Gilles delà le Rousne<sup>5</sup> quel a esté defaict par les huguenaux.

Le mercres dy jour de Sainte Catherine a tombé grand niege.

## 1564 (03E 100/029)

---

<sup>1</sup> Barjols

<sup>2</sup> Un des plus ardents défenseurs de la foi catholique

<sup>3</sup> Sommerive

<sup>4</sup> La ville d'Orange fut attaquée par des troupes catholiques commandées par Honoré de Tende, les seigneurs de Carces, Flassans....Elles voulaient se venger du massacre de Barjols et poursuivirent leur expédition vers Sisteron.

<sup>5</sup> Rhône

En cestuy an 1564 par man[dement] du roy<sup>1</sup> toutes les arquebuses et armes dhaste sont estées portées à la ville de St Pol et de tout le vigariat.

Ledit an les huguenaulx sont estés par mandament du roy restitués en leurs maysons avec inhibition de ne les troubler ne molester sur grandes paynes<sup>2</sup>.

Ledit an le roy a mandé XII conseillers à Aix pour administrer justice et a suspendu les autres conseillers qui est[oi]ent audit Aix<sup>3</sup> et y a faict venir six [...] compagnies de gens de guerre quilz vivent par [...].

Au 12 de juillet grandes nyeges [en] montaignes.

En cestuy an a esté publié au p[arlement] d'Aix la révocation de la temporalité dez éveschés et de la religion de Sainct Jehan de Jérusalem que le roy avoit fait vendre de la quarte partie de leur bien.

A 20 de juillet post ave grand vent et tremblement de la terre et environ la demye nuyt autre tremblement de terre que a mys par terre toutes les maysons de la Bolène et dez autres lieux en terre neufve<sup>4</sup> et y sont mortz beau cop de gens.

A 26 de juillet a retourné d'avant jour ledit tremblement de terre dont c'est faicte la procession générale au présent lieu du Broc et dict grand messe à la annontiation de Notre Dame de la Foulx pour prier dieu vulhe avoir miséricordie du pauvre puble et cesser son ire et la métiéger.

Le luns dy dernier jour de Juillet hure de vespres, encors est retourné le tremblement de terre.

Le 5 d'aoust la nuyct encores est venu le tremblement de la terre.

Sabemedi 19 de aoust a esté le tremblement de terre dont à Nyce et alz portalz a faict a chacune porte a scavoir de St Aloy, la payroliere de limppe (?) et a la marine, ung grand puy grandeur de ung vayseau de dix charges et d'une canne<sup>5</sup> de profond.

Le 27 d'aoust de matin encores a esté tremblement de terre.

Le luns dy 4 de septembre une hure davant jour a esté tremblement de terre.

Le Samedy 23 de septembre a hure de sohel de vespre encore tremblement de terre avec vent.

Luns dy 25 de septembre de grand matin encores grand tremblement de terre.

Mercres dy 27 de septembre temps pervers et grandes pluyes la nuyct et jour.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de Charles IX proclamé majeur en août 1563.

<sup>2</sup> L'Edit d'Ambroise (19 mars 1563) accordait la liberté de conscience aux protestants.

<sup>3</sup> Le parlement d'Aix refusait d'enregistrer les édits royaux favorables aux protestants

<sup>4</sup> Terre neuve de Provence, expression qui désigne alors le Comté de Nice.

<sup>5</sup> La canne de Nice correspond à 1,984 m.

Vendres dy 29 de septembre plus temps pervers avec tonoyres et fouldre et grand ruyne en plusieurs lieux.

Le [13] jour d'octobre est arrivé le roy notre seigneur à Aix en Provence.

A 7 de novembre environ demye nuyct tremblement de terre.

Le 16 de [...] la nuyct environ une heure après demye nuyct grand tremblement de terre.

**1566**  
**(03E 100/0029)**

1566 et le 8 de septembre de nuyct al carri.re de la font[...]rade et en la vigne de Honorat Gotardin cest profunde et faict un pertuys de la grandeur de 25 cannes plein de aue de profond de deux piques et c'est venue en la peyrosse esc[...]e en grand abondace de aue fort traboul ce que jamays a esté ne fasant negun mal temps.

1566 et le 10 de septembre de nuyct a faict grand tremblement de terre et presque toute l'année (rajout de la main d'Alzéar Arnulphy).

**1567**  
**(03E 100/032)**

En cestuy an 1567 et le [...] apvril est descédé notre [...] père et lendemain ensepuelly a grand dhueilh et plaintes au devant l'offertoyres de l'église du présent lieu du Broc

Le 24 ème jung, jour de Saint Jehan audit an se sont campés par commandement de son altesse environ deux mille hommes de guerre aux terroyrs de Thodon et des Crox<sup>1</sup> conduysentz quatre moyenes pour prendre et mectre à sa main la nouvelle fortaresse faicte audict Crox, là où se estoyent restyrés aulcuns de la nouvelle relligion, et venus à parlement ensemble ladite fortaresse a été remise entre mains dudict seigneur avec certaynes conditions entre eux sans y tirer coup de pièce.

**1572**

Les fruicts de la terre en grand advencement pour la suavité du temps jusques au 21 febvrier et cy après recullés d'autant pour la malice et gelées et neiges en abondance survenues.

Le 9ème apuril prouces commencé de la commune et le 8 le pape Pi 9<sup>2</sup> descédé

L'admirail Gaspard de Cornilley et sa suyte tenans le party de la relligion nouvelle meurtrys à Parys le jour de St Barthélémy le XXV aoust 1572.

---

<sup>1</sup> Toudon et Ascros.

<sup>2</sup> En réalité Pie V, pape de 1566 à 1572.

